



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Transition écologique

Question au Gouvernement n° 3758

### Texte de la question

#### TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

**M. le président.** La parole est à M. Dominique Potier.

**M. Dominique Potier.** Monsieur le ministre de l'agriculture, la fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme a publié, ce matin, une étude qui fait état de l'ensemble des financements publics et privés destinés à l'agriculture, montrant que 10 % sont fléchés vers l'agroécologie et 1 % vers la réduction des pesticides.

Une controverse s'est installée, que je ne souhaite pas alimenter, puisque j'ai passé des années à essayer de réconcilier, dans l'exercice de mes différentes fonctions, les milieux de l'écologie et de l'agriculture, en cherchant la voie d'une médiation et d'un chemin de progrès.

**M. Pierre Cordier.** Vous avez réussi !

**M. Dominique Potier.** Point de querelle, donc, sur les indicateurs QSA – quantité de substances actives – et NODU – nombre de doses unités –, sur les mesures annuelles, qui dépendent des conditions pédoclimatiques et économiques, sur les moyennes décennales ou sur les substances classées CMR – cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques –, entre autres, mais une réalité : nous ne sommes pas au rendez-vous de la promesse de 2009 ; nous ne l'avons pas été durant la précédente législature, ni pendant les années perdues de celle qui est en cours, et nous devons nous regarder en face.

La fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme, au-delà des controverses qui occupent les réseaux sociaux, pose une vraie question : la puissance publique dans son ensemble a-t-elle été au rendez-vous ? Les paysans, le monde agricole, eux, oui. Une révolution agricole est engagée, pour les producteurs et les consommateurs. La science est au rendez-vous. La part des solutions de biocontrôle a doublé dans la phytopharmacie du monde agricole. Pourtant, la puissance publique n'est pas au rendez-vous.

Monsieur le ministre, j'ai trois questions à vous poser, afin de sortir de l'« écolo-bashing » comme de l'« agri-bashing ».

Premièrement, sommes-nous capables de faire du plan stratégique national de la politique agricole commune le moyen de rééquilibrer les aides publiques de la politique agricole commune, au service d'une véritable agroécologie systémique ?

Deuxièmement, sommes-nous capables d'instaurer une véritable politique de régulation du foncier, pour favoriser l'installation des jeunes et le renouvellement des générations ? Sans cela, il n'y aura pas d'agroécologie et de solution pour sortir de la dépendance à la chimie. (Mme Valérie Rabault et M. Fabien

Roussel applaudissent.)

Enfin, sommes-nous capables de réconcilier science et démocratie, de réhabiliter le plan écophyto, actuellement en panne, et de nous donner comme objectif, pour la santé des hommes et de la terre, de nous remettre autour de la table et de travailler ensemble ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC ainsi que sur quelques bancs des groupes GDR et LaREM. – Mme Yolaine de Courson applaudit également.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

**M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation.** Monsieur Potier, je saluerai d'abord votre courage et celui de beaucoup de vos collègues.

Vous avez le courage de ne jamais opposer, comme vous venez de le dire, agriculture et environnement ; vous avez le courage de faire des propositions constructives sur le foncier – vous savez à quel point j'y adhère –, sur le plan stratégique national de la politique agricole commune et sur la science. « Point de querelle », dites-vous, et il faut aussi du courage pour cela.

Où est le courage ? Dans les discours d'incantation ou dans les actes, dans le travail, à raison de cinquante-cinq heures par semaine, de nos agriculteurs, grâce auxquels jamais un produit n'a manqué sur nos étals ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem. - M. Yannick Favennec applaudit également.*)

Où est le courage ? Chez ceux qui font parler les chiffres comme ils l'entendent ou chez les acteurs de la réalité que vous avez rappelée ? Depuis dix ans, la quantité de produits phytosanitaires a été réduite de 36 %, celle des produits classés CMR de 70 %, alors que celle des produits de biocontrôle a été multipliée par deux.

Où est le courage ? Dans le simplisme...

**M. Loïc Prud'homme.** Où est le simplisme ?

**M. Julien Denormandie, ministre .** ...ou dans la prise en compte de la complexité de la réalité et du monde du vivant ? Beaucoup de députés, tous groupes politiques confondus, ont fait un travail remarquable sur le glyphosate, filière par filière.

Où est le courage ? Dans le « y a qu'à, faut qu'on » de la subvention ou dans la création de valeur ? Car la transition agroécologique doit créer de la valeur environnementale, mais aussi économique. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe FI.*)

Monsieur le député, je suis sûr que nous partageons ce courage, qui n'appelle ni angélisme, ni compassion, ni aveuglement, mais, comme vous l'avez dit, raison et science, dans le cadre d'un débat démocratique.

**M. Loïc Prud'homme.** Tout ce que vous ne faites pas !

**M. Julien Denormandie, ministre .** J'adresse donc un grand merci à nos agriculteurs et à toutes celles et ceux qui jamais n'opposeront agriculture et environnement. Avançons ensemble ! (*Mêmes mouvements.*)

**Mme Muriel Ressiguier.** Zéro !

**M. Julien Denormandie, ministre .** Sans ce courage, nous ne ferons que favoriser l'importation de produits tout en dégradant notre propre agriculture. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, Dem, Agir ens et UDI-I.*)

**M. Thierry Benoit.** Excellent !

## Données clés

**Auteur** : [M. Dominique Potier](#)

**Circonscription** : Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3758

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : Agriculture et alimentation

**Ministère attributaire** : Agriculture et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [10 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 février 2021](#)